



LES ANNÉES 2000 – CAP SUR UNE « ACAM DES TEMPS MODERNES » –
2^e PARTIE
2005 à 2009

La première décennie du 21^e siècle a été très importante pour l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM). Animée d'une détermination renouvelée et de la volonté de devenir plus forte et plus résiliente, l'ACAM connaît à cette époque-là de nombreux changements. Ce pan d'histoire, riche en événements, sera donc présenté en deux volets : de 2000 à 2004 et de 2005 à 2009. Voici donc le second chapitre de cette histoire.

L'année 2005 a marqué un tournant pour l'ACAM, ouvrant la voie à un avenir passionnant pour l'organisation. Au cours des années précédentes, la gestion de l'ACAM avait été assurée par une firme externe, dont le siège social était à Ottawa. Des difficultés avaient commencé à surgir, notamment des problèmes financiers et une prestation des services laissant à désirer.

À la conférence annuelle de 2005 à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, le président sortant, Brian Hamblin, avait alors déclaré dans son rapport :

« J'ai bon espoir que l'ACAM sorte du creux de la vague et se dote d'une structure plus adaptée. L'année prochaine, les projets qui retiendront notre attention porteront plus sur des initiatives externes et moins sur les questions administratives internes. »

Dans le pays, les projecteurs sont braqués sur les municipalités, et ce, plus qu'à aucun autre moment de ma carrière. Cependant, il faut reconnaître les besoins de financement et, dans certains cas, les régler. Les défis sont bien réels. Les questions municipales sont sur le devant de la scène. Soit. Mais cela va de pair avec l'obligation, pour les administrateurs municipaux, de faire preuve d'excellence en matière de gestion municipale. L'ACAM a un rôle à jouer en tant qu'association nationale pour améliorer la notoriété et la valeur de notre profession. »

Le site web remanié de l'ACAM est alors en ligne depuis un an. Grâce à de nouveaux outils de communication numérique tels que la publication de *JobScene Broadcast* et la diffusion du bulletin d'information électronique, le site facilite la communication de l'information destinée aux membres et fait connaître l'Association à de nouveaux publics, permettant ainsi l'augmentation du nombre de membres et l'élargissement du réseau de commanditaires potentiels. Dans cette optique, le sous-comité de commanditaires se dote de nouvelles directives pour susciter l'intérêt de nouveaux partenaires.

Le conseil d'administration de cette époque (voir l'image ci-dessous), dirigé par le nouveau président, Marc Laroche, de Gatineau (Québec), avec l'aide de l'ancien président Paul Stapleton, de Fredericton (N.-B.), commence à étudier les possibilités de réorganiser la structure de gestion de l'ACAM. L'objectif? Faire en sorte que l'ACAM soit une association autonome, dotée de son propre personnel administratif et capable de gérer elle-même son portefeuille de programmes et de services.

À la suite de la conférence de 2005, le maire et le conseil municipal de Fredericton ainsi que le directeur général de l'époque, Paul Stapleton, approuvent, avec générosité, l'emménagement du bureau administratif de l'ACAM à Fredericton, selon une formule de services contractuels proposés contre rémunération. Le contrat avec Willow Group prend fin le 30 septembre 2005, et Jennifer Goodine prend en charge les tâches administratives de l'Association. À ce moment-là, elle assure ces fonctions à temps partiel, la gestion de l'organisation étant assurée par une direction générale contractuelle.

Il ne fait pas de doute que la générosité du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Ville de Fredericton a insufflé une nouvelle vie à l'Association. Au cours des 16 dernières années, le nombre de membres, la réputation et l'influence de l'ACAM n'ont cessé d'augmenter de façon exponentielle.



Membres du conseil d'administration

De 2005 à 2009, le conseil d'administration de l'ACAM a été dirigé par les cinq présidents suivants :

- 2005 Brian Hamblin, Regina (Saskatchewan)
- 2006 Mark Laroche, Gatineau (Québec)
- 2007 Simon Farbrother, Waterloo (Ontario)
- 2008 Barry Carroll, Sackville (Nouveau-Brunswick)
- 2009 Owen Tobert, Calgary (Alberta)

Brian Hamblin et le conseil d'administration de 2005-2006 ont été au cœur de la transition de l'ACAM vers son nouveau modèle de gestion et son installation à Fredericton.

Les conseils d'administration subséquents ont piloté plusieurs autres initiatives au cours des années suivantes qui ont permis de rendre l'association plus responsable, plus transparente et plus adaptée.

À la fin de l'année 2005, l'Association se dote d'un nouveau code de conduite national et d'un nouvel énoncé des valeurs. Ces documents vont évoluer au fil du temps, mais les efforts initiaux ont servi de base au travail que l'Association allait accomplir au cours des années suivantes.

Communications

C'est à cette époque que la communication avec les membres commence vraiment à se développer. En 2007, on lance un nouveau bulletin électronique qui est envoyé toutes les deux semaines, en alternance avec le *JobScene Broadcast*.

À la suite d'un important projet d'image de marque et de plan de communication, le logo qu'on connaît aujourd'hui et l'accroche « L'art de diriger » voient le jour.

Les trois diamants représentent le Canada, du Pacifique à l'Arctique en passant par l'Atlantique, tandis que la feuille d'érable est un des symboles les plus reconnaissables du Canada.



De 2005 à 2009, le site web fait l'objet de modernisations et de plusieurs mises à jour importantes. Il commence à être remanié au complet en 2008, avant d'être mis en ligne en septembre 2009. Son hébergement est assuré par CivicInfo BC. En novembre 2009, il se dote d'une section pour les membres et d'une base de données des membres. Parallèlement, CivicInfo BC commence à travailler sur la base de données des prix.

Conférence

La carte ci-dessous montre les lieux où se sont tenues nos conférences tout au long de la décennie, les chiffres indiquant l'année de chaque ville hôte. Dans la seconde moitié de la décennie, c'est à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec (2 fois), en Alberta et en Colombie-Britannique qu'elles ont eu lieu.



Durant cette période, l'ACAM organise deux conférences particulièrement couronnées de succès. Les événements de Calgary (2007) et de Québec (2008) génèrent des revenus importants pour l'Association, tant sur le plan de la participation que des commandites. C'est également au cours de ces années que Rose Fernandes commence à travailler pour l'ACAM, s'occupant notamment des commandites et des exposants des salons professionnels. Mme Fernandes assume toujours ces fonctions aujourd'hui et continue de maintenir et d'encourager d'excellentes relations avec les partenaires de l'ACAM.

L'année 2008 voit la mise en place d'un nouveau modèle de planification de conférence. En effet, les villes hôtes n'ont pas toutes la capacité d'aider à la planification et à la coordination d'une conférence de plusieurs jours ou de fournir des ressources bénévoles. Ce modèle organisationnel va évoluer jusqu'à ce que l'ACAM se mette à fournir son propre personnel de conférence, autonome, quel que soit le lieu de la conférence.

Effectif

De 2005 à 2009, le nombre de membres de l'ACAM augmente de 55 %.

Au cours des deux premières années (2005-2007), 150 nouveaux membres s'inscrivent. À la fin de 2009, l'Association compte, en tout, 414 membres en règle.

En 2006, après avoir suivi pendant presque 15 ans une structure tarifaire basée sur le revenu, l'ACAM doit revoir son barème de cotisations. Le conseil d'administration adopte alors la transition vers une structure de cotisation basée sur la population, méthode de calcul qui reste en vigueur encore aujourd'hui.

Faits saillants

Voici quelques autres temps forts de 2005 à 2009 :

- Au cours de ces années, les statuts et les règlements font l'objet de nombreuses mises à jour, notamment pour que toutes les provinces et tous les territoires soient représentés au conseil.
- En 2007, le conseil lance un projet pilote de mentorat, auquel participent huit membres retraités.
- En 2007, toujours, une séance de planification stratégique a eu lieu et débouche sur un nouvel énoncé de vision de l'ACAM :

« L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) est un organisme professionnel, objectif et crédible, reconnu à l'échelle nationale, qui fournit des conseils et des recommandations sur l'administration, la gestion et les politiques des administrations locales. »

- L'année 2007 est également celle de l'adoption d'un nouvel énoncé de mission :

« L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM), une organisation à but non lucratif, se consacre à promouvoir l'excellence dans l'administration municipale et de favoriser un leadership résilient au moyen du perfectionnement professionnel, du réseautage et de l'avancement des intérêts de ses membres. En ce sens, la vision de l'ACAM est d'être reconnue sur le plan national et international comme l'organisation par excellence [...]. »

- En 2009, le projet de littératie de l'ACAM prend fin après 17 années de succès.